

BREST MÉTROPOLÉ S'ENGAGE



APPEL A PROJET DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Cet appel à projet a pour objectif d'accompagner des collectivités volontaires dans **une démarche exemplaire et participative** de promotion de l'économie circulaire, via la **mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux** (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces) autour des objectifs suivants :

- **Réduire toutes les sources de gaspillage** (réduire la production aux seuls déchets « inévitables ») ;
- **Donner une seconde vie** aux produits par la valorisation (recyclage des matériaux, valorisation organique, valorisation énergétique).

58 territoires exemplaires ont été retenus à l'échelle nationale. Une nouvelles vagues de territoire lauréats est en court



BREST METROPOLE : UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

Fin 2014, Brest métropole s'est vue décerner par l'ADEME et le Ministère de l'Ecologie et du développement durable, le label « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », preuve de l'engagement de tous les acteurs du territoire pour une meilleure gestion des déchets.

Les objectifs fixés pour 2018 sont les suivants :

- Atteindre 92% de valorisation globale
 - Réduire de 27% les tonnages enfouis par rapport à 2010
 - Réduire de 10% les tonnages fermentescibles dans les ordures ménagères
- Donner une 2nde vie par la valorisation
- Réduire le gaspillage



UN PROGRAMME AMBITIEUX MAIS RÉALISTE

Réduire les quantités de déchets produits et réduire toutes les sources de gaspillage

Lutte contre le gaspillage alimentaire



Promouvoir le compostage pour tous les usagers



Utiliser les déchets verts au jardin



Exemples d'actions :

- Accompagner les gros établissements du territoire dans la gestion de leur biodéchets (sensibilisation aux gaspillages alimentaire + compostage ou collecte de biodéchets);
- Poursuivre la dynamique avec le **réseau des guides composteurs-pailleurs** :
Ils sont aujourd'hui **127 bénévoles actifs et motivés.**
- Développer la pratique du **compostage pour l'ensemble du territoire** : qu'on soit en maison, en appartement, il est possible de valoriser les biodéchets :
Plus de 100 aires de compostage collectives sur le territoire
- sensibiliser les particuliers au **broyage et au paillage** (**Sapin Malin, démonstration en entrée de déchèterie**)
- Sensibiliser au **réemploi, au don** en s'appuyant sur les acteurs du territoire :
Jeudis du port et SERD

UN PROGRAMME AMBITIEUX MAIS RÉALISTE

Tendre vers le zéro déchet non valorisé

Valoriser toujours plus les encombrants



Multiplier le geste de tri



Donner une seconde vie au verre

Exemples d'actions :

- Mise en place d'une **benne spécifique aux meubles** en déchèterie (actuellement en place au Spernot + 1 à Lavallot en août 2016) : **valoriser 1 500 tonnes de meubles / an.**
- Poursuivre la mise en place de **points tri de proximité** au centre-ville : **d'ici 2020, chaque usager aura un point tri à moins de 150 m de son domicile.**
- **Multiplication des points tri pour le verre** en concertation avec les mairies et mairies de quartier : **aujourd'hui seules 6 bouteilles sur 10 sont correctement triées.**
- **Mettre en place un dispositif de tri performant sur un grand évènement comme Brest 2016**
- **Accompagner les organisateurs d'évènement : Caroline**

Toujours plus de tri : dans les déchèteries et au plus proche des usagers.

